

## Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 9 avril 2020

- COVID-19 / Transports régionaux -

### Carole Delga : « Nous mettons en place un service gratuit de transport à la demande pour les personnels de centres hospitaliers et d'EHPAD »

Dès le début de la crise sanitaire, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, autorité organisatrice des mobilités, a adapté l'offre de services aux besoins des personnes contraintes de se déplacer, via notamment un dispositif d'écoute des usagers permettant de faire évoluer les services en fonction des besoins exprimés. Depuis le 17 mars, elle a généralisé la gratuité des transports (train régional et autocars liO) à l'ensemble des usagers et déploie, depuis cette semaine, un service de transport à la demande gratuit pour les personnels hospitaliers et d'EHPAD. Par ailleurs, elle réaffirme son soutien aux entreprises de transport public routier de voyageurs impactées par la crise sanitaire.

« La Région s'est rapidement mobilisée afin de limiter strictement les déplacements tout en permettant aux personnes contraintes de se déplacer de pouvoir bénéficier d'une offre adaptée. Avec le vice-président Jean-Luc Gibelin, nous avons donc engagé sans attendre des mesures adaptées à celles et ceux qui doivent continuer à se rendre sur leur lieu de travail, je pense notamment aux personnels hospitaliers et aux soignants. Pour eux, nous allons plus loin avec un service de transport à la demande sur mesure et gratuit. Nos soignants font preuve d'un engagement et d'un dévouement sans faille, j'ai souhaité que la Région intervienne pour leur simplifier le plus possible le quotidien » a notamment déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

La Région Occitanie fait évoluer son offre liO avec un **service gratuit de transport à la demande par cars avec prise en charge de l'usager à son domicile dans la mesure du possible**. Ce service s'adresse aux **personnels des centres hospitaliers et EHPAD membres des 14 Groupements Hospitaliers de Territoire d'Occitanie (102 établissements)** et ayant besoin d'une solution de transport interurbain (lire ci-dessous).

Les moyens matériels mis en œuvre seront adaptés au nombre de réservations formulées auprès de la centrale de réservation de façon à garantir la capacité d'emport nécessaire et à optimiser les moyens mobilisés.

Depuis le lancement du service ce lundi 6 avril, **plus de 120 courses ont été commandées** par des usagers dans le Gard, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales ou encore le Tarn.

#### Un effort collectif et des mesures sanitaires adaptées

Les entreprises de transport public, sous l'égide des organisations professionnelles, Fédération Nationale des Transports de Voyageurs et Organisation des Transporteurs Routiers Européens, participent également à cet effort de solidarité en facturant uniquement les frais de carburant à la Région. En termes de sécurité sanitaire, la Région fournit du gel hydroalcoolique, des masques ainsi que des gants de protection aux conducteurs en charge du service. Les entreprises de transport assurent le nettoyage quotidien des véhicules utilisés.

#### Comment en bénéficier ?

L'usager est invité à formuler sa première demande auprès du **centre de réservation mis en place par la Région : numéro vert 0805 460 306**.

La prise en charge de l'usager par le service de transport est assurée **24h sur 24 et 7 jours sur 7**. La réservation doit être faite au plus tard **avant midi la veille du déplacement**.

La centrale de réservation est ouverte **du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h**.

Pour les usagers résidant sur le territoire d'une métropole ou agglomération, seuls les trajets dont la commune de destination ne se situe pas dans la même agglomération ou métropole que la commune de départ sont pris en charge par le service de TAD.

Toutes les informations pratiques sur ce service sont à retrouver sur le portail web liO : <https://lio.laregion.fr/COVID-19-navettes-gratuites-hopital-EHPAD>

---

### Soutien aux transporteurs impactés

Enfin, la Région accompagne les entreprises de transport routier impactées par la suspension des services liO, afin de soutenir l'activité économique et d'éviter la mise en œuvre de chômage partiel. Dans ce sens, **les services non exécutés par les transporteurs régionaux seront tout de même rémunérés** sur la base des charges fixes intégrant notamment les salaires. Cet engagement représente un effort financier de **30 M€** de la part de la Région.

**Vous trouverez en pièce jointe le visuel de présentation du service de transport à la demande.**

#### **250 M€ investis pour faire face à l'urgence sanitaire et économique**

Afin de limiter l'impact économique et social de cette crise sanitaire sans précédent, la Région a déployé un ensemble de dispositifs pour soutenir les entreprises, les soignants, les salariés, les associations, les agriculteurs ou encore les étudiants et stagiaires de la formation professionnelle. Doté de **250 M€**, générant un effet levier de 450 M€, **ce plan d'urgence sanitaire, économique et solidaire prévoit 22 mesures visant à protéger les plus fragilisés et à préparer la reprise économique.**

- Plan d'urgence sanitaire, économique et solidaire ([dossier de presse](#))
- Première livraison de masques commandés par la Région ([communiqué de presse](#))
- Dispositif de soutien en faveur de la pêche et de la conchyliculture ([communiqué de presse](#))
- Plateforme en ligne pour mettre en relation citoyens et producteurs locaux ([communiqué de presse](#))

*Tous les communiqués et dossiers de presse sont à retrouver [sur l'espace presse de la Région Occitanie.](#)*

#### ■ **Contact presse :**

Frédéric Neuman : [frederic.neuman@laregion.fr](mailto:frederic.neuman@laregion.fr) - Tél. : 06.19.45.88.18  
[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)